

Conseil d'arrondissement du 20^{ème} arrondissement

Du 15 septembre 2015

Vœu présenté par Atanase Périfan, Président du Groupe Les Républicains 20^{ème}

Relatif à la création d'un pôle artisanale et artistique de Belleville au 48 rue Ramponneau

- Considérant l'action remarquable du collectif Ramponneau, des artisans, des artistes et des habitants du quartier de Belleville pour préserver l'activité de la Métallerie et une activité culturelle au 48 rue Ramponneau ;
- Considérant les débats qui ont eu lieu aux derniers conseils d'arrondissement et de Paris ;
- Considérant que la mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris « Fabriquer à Paris... » a rendu ses conclusions qui vont de le sens de la demande du Collectif ramponneau et des habitants du quartier de Belleville ;
- Considérant le vœu 2015-V. 250 voté au Conseil de Paris lors de sa séance des 29,30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 demande la mise en place d'une concertation étroite et maintienne prioritairement dans les lieux la métallerie Grésillon ;
- Considérant la manière précipitée dont le collectif Ramponneau a été invité à l'Hôtel de Ville le mercredi 2 septembre dernier qui montre un simulacre de concertation ;
- Considérant que la Ville de Paris et la Semaest dans leur concertation avec la métallerie Grésillon pousse une solution négociée au départ de celle-ci.

Atanase Périfan, président du groupe Les Républicains 20^{ème},

Emet le vœu :

- **Qu'une véritable concertation soit organisée avec toutes les parties prenantes (collectif Ramponneau, élus y compris l'opposition, métallerie Grésillon, associations, artisans, artistes, habitants).**
- **Que la ville de Paris montre une réelle volonté et son ambition de faire du 48 rue Ramponneau un « pôle artisanal et artistique de Belleville » sur le modèle du projet qui lui a été remis par le collectif Ramponneau.**